Zeitschrift: Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger

Band: 3 (1870)

Artikel: La théologie de Leibniz. Partie 2

Autor: Dufour, J. J. / Pichler, A.

Kapitel: VI: Eschatologie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379109

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que Dieu, il insistait pour que les catholiques voulussent bien s'en tenir, sinon à la Parole de Dieu, dont ils ne reconnaissaient pas la suffisance, du moins à la tradition de l'antiquité chrétienne.

Il ne repoussait pas le dogme de la virginité perpétuelle de Marie, admettant qu'il pouvait avoir un fondement historique; il ne niait pas l'immaculée conception, hypothèse compatible avec ses idées sur la création, mais il trouvait exorbitant qu'on érigeât en article de foi ce qui n'était nullement prouvé, et que le pape autorisât une fête en l'honneur d'une idée religieuse sur laquelle il n'osait pas formuler une opinion définitive.

En désirant la rentrée des protestants dans l'église, Leibniz ne cachait point que l'un de ses motifs était puisé dans l'espérance qu'il concevait au sujet de l'influence réformatrice qui leur était réservée relativement à ces abus. Il souhaitait que l'on s'arrêtât dans la voie des innovations superstitieuses ; il ne doutait pas de cet heureux résultat si le catholicisme, renonçant à être exclusivement italien, reconnaissait enfin l'existence de grandes églises nationales et surtout d'une église allemande.

VI. Eschatologie.

Nos lecteurs se rappelleront que Leibniz, rompant simultanément en visière au scepticisme et à l'orthodoxie, attribuait au dogme de l'immortalité une espèce d'évidence. Il voyait dans la mort le passage naturel à une nouvelle existence, et n'admettait pas la séparation absolue de l'âme et du corps. Il existe, pensait-il, un germe indestructible du corps (*flos substantiæ*), qui, par sa subtilité et son excellence, échappe à toute action dissolvante. Ce germe doit se développer et devenir le corps glorieux. Par là Leibniz rentrait dans la doctrine biblique de la résurrection et s'écartait de l'interprétation matérialiste qui en avait été donnée par la théologie catholique et par quelques protestants.

La doctrine du purgatoire, pensait-il, ne doit pas être un obstacle à l'union des églises. Il faut seulement que l'église

romaine ne la matérialise pas, qu'elle ne l'exploite pas dans un but autoritaire, et qu'elle ne mette pas à l'index les explications de ceux qui voient dans le feu purificateur autre chose que des flammes scintillantes, crépitantes et pétillantes. L'idée d'une purification des âmes au delà de cette vie est fort ancienne dans l'église. Qui peut dire qu'on ne la retrouve pas du tout dans les allusions bibliques à la dernière obole qu'il faut payer, au feu que traverse l'ouvrier fidèle mais imprudent, au baptême administré pour les morts? Les protestants ont été trop loin en prenant sur eux d'affirmer qu'il n'existe au delà du tombeau que bonheur absolu ou châtiment irrévocable. Les catholiques sont tombés dans des excès plus dangereux en faisant de leur purgatoire une maison de détention, et en faisant intervenir le ministère des prêtres ici-bas pour la réduction du temps de réclusion. S'ils avaient eu plus de spiritualité, ils eussent compris que la liberté de l'âme pieuse peut jouer son rôle dans cette épreuve que la repentance imparfaite rencontre encore après la mort; d'autre part, le protestantisme n'aurait pas été conduit à repousser le purgatoire comme un amoindrissement des doctrines de la grâce, et comme une ombre jetée sur leurs horizons lumineux. Si Rome n'avait pas fait un trafic scandaleux de messes et d'indulgences, il n'y aurait rien que de respectable dans l'usage antique de la prière pour les morts. C'est par des innovations absurdes et des anathèmes injustes que l'on a compromis cette doctrine du purgatoire, repoussée par les protestants et les grecs, mais dont l'idée-mère peut être acceptée et conservée par des chrétiens bibliques, pourvu que l'on reconnaisse la liberté de divergence sur un sujet aussi mystérieux.

N'oublions point, rappelait encore Leibniz, que ce qui est ici en question, ce n'est point l'autorité de St. Augustin, dont les affirmations sur ce sujet n'ont rien de bien tranchant, mais l'usage déplorable que Rome a fait de cette doctrine pour asseoir sa domination spirituelle. A cet égard les observations de Leibniz sont marquées au sceau d'un protestantisme décidé.

On retrouve la même sagesse dans sa doctrine sur les peines éternelles, fort légèrement jugée par des hommes célèbres, et

mise gratuitement sur le compte d'un esprit de condescendance hypocrite. La possibilité d'un malheur sans fin sera toujours une conséquence de la liberté humaine. Tel était le principe de Leibniz, et l'on ne peut l'accuser d'avoir été en contradiction avec sa philosophie, car il n'était nullement spinosiste. Du reste, une fois cette possibilité proclamée, il s'est peu avancé en fait d'affirmations ultérieures ; surtout il s'est toujours gardé de poser l'éternité absolue des peines comme un article indispensable de foi. Il rappelait qu'Origène n'y avait pas cru, que St. Jérôme et Grégoire de Nysse en avaient douté et que les opinions de tels docteurs, fussent-elles erronées, ne sauraient être frappées d'anathème. Si, dans son *Systema*, il a exposé sur le dogme de l'enfer une théorie catholicisante, il l'a fait à un point de vue spiritualiste, qui n'était pas celui du moyen-âge. Il a vu dans la damnation, bien moins le résultat objectif d'un jugement que l'effet subjectif et prolongé de l'inimitié contre Dieu. Il pensait que la volonté humaine y a sa large part, et que même dans la supposition d'une peine littéralement éternelle, la doctrine d'un Dieu toujours prêt à faire miséricorde autant qu'il est en lui, subsiste pour nous préserver de tout blasphème contre sa bonté.

Les peines n'étant éternelles que dans leur corrélation avec un endurcissement indéfini, les répugnances du sentiment naturel et les objections présentées au nom de la compassion n'ont pas de fondement. L'être qui est dominé par la haine pour Dieu est placé en dehors des conditions qui peuvent intéresser notre sympathie dans ce monde. C'est déplacer la question que de raisonner sur les réprouvés d'outre-tombe comme nous le faisons sur les pécheurs d'ici-bas.

La légende sur le salut de Trajan prouve que l'antiquité chrétienne croyait qu'un réprouvé peut sortir de l'enfer ; Gottschalk croyait à une efficacité relative de la prière pour les damnés ; Augustin admettait la possibilité d'une diminution indéfinie des peines. La Bible enfin, tout en nous révélant ce qui nous est nécessaire pour nous communiquer un saint tremblement, laisse le champ libre à plus d'une interprétation propre à mitiger la doctrine de la réprobation, à un point de vue spéculatif.

S'il est des hommes qui ne voient la vérité que dans des extrêmes, nous ne sommes pas forcés de croire que Dieu ait réglé toutes choses selon leurs principes. (*Systema*).

Leibniz était disposé à admettre la doctrine du limbe des enfants ; il repoussait, en tout cas, celle de leur damnation.

La spiritualité avec laquelle il traite le sujet des peines éternelles se retrouve dans sa manière de parler des récompenses célestes. Il s'exprime avec élévation et profondeur sur la vision béatifique de la divinité.

Quoiqu'il ait proclamé plusieurs des principes sur lesquels repose l'idée d'un rétablissement final, on ne peut affirmer, avec quelques auteurs, qu'il l'ait réellement admise. Elle devait se retrouver dans un poëme intitulé *Urania*, dont il a laissé le plan ; mais, de son propre aveu, cette fiction n'avait pas un but dogmatique.

Il repoussait les opinions millénaires, les trouvant en opposition avec l'idée toute céleste que l'Apocalypse nous donne de la nouvelle Jérusalem. Enfin il n'hésitait pas à reconnaître des anthropomorphismes dans quelques passages scripturaires dont la valeur parénétique est immense, mais dont l'intention n'est pas dogmatique. Le jugement dernier était à ses yeux la connaissance que l'homme reçoit de son sort final au moment de la résurrection. Les dialogues entre le Fils de l'homme, les élus et les réprouvés, lui paraissaient avoir quelque chose de fictif dans leurs péripéties et leurs effets de surprise.

VII. Tentatives de rapprochement entre les églises.

§ 1. *Mobiles et but de Leibniz dans ses travaux iréniques. Correspondance avec Bossuet.*

Quelques auteurs n'ont pas cru devoir prendre au sérieux l'œuvre de conciliation poursuivie par l'illustre métaphysicien. Ils n'y ont vu que prudence diplomatique, curiosité savante, neutralité de philosophe. Nous regardons cette appréciation comme erronée. Leibniz était mu par un patriotisme ardent et par une piété aussi sérieuse qu'intelligente. Il croyait au grand